

Le 11 octobre 2021 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 05 octobre 2021 – Nombre de membres 29 – Présents 23

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée CHEMIRE SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

LEDERNET Christian, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

ALLARD Mickaël, de MIEULLE Roger, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, KAHN Gilbert, LANGLAIS Hélène, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : ATANI Béatrice (pouvoir à DAVY Jean-Luc), CLÉMOT Dany (pouvoir à MOGUET Françoise), LETHIELLEUX Joëlle (pouvoir à de RICHEMONT Xavier), RENAULT Alexandra (pouvoir à DUPUIS Virginie), SIMON Emmanuel (pouvoir à LEDERNET Christian)

Absent excusé : de RICHEMONT Xavier

Absent : NEANT

Secrétaire de Séance : DUPUIS Virginie

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021

1 : PROCES VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 septembre 2021 est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

2 : PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE VIDEOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'étude de mise en place d'un système de vidéo-protection sur le territoire de la commune.

3 : SITE INTERNET – ADHESION ET APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT E-COLLECTIVITES

Le Conseil Municipal approuve lesdits statuts et décide d'adhérer au syndicat mixte e-Collectivités. E-Collectivités hébergera le site internet de la Commune.

4 : RAPPORTS D'ASSAINISSEMENT ANNEE 2020

Le Conseil Municipal a pris acte des présentations effectuées et approuve les rapports suivants :

- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CCALS

- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA CCALS (SPANC)

- RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE MORANNES PAR LE DELEGATAIRE SUEZ

- RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CHEMIRE SUR SARTHE PAR LE DELEGATAIRE SAUR.

5 : PROJET DE CESSIION DE LA MAISON D'HABITATION DITE « MAISON BLANCHE » à CHEMIRE SUR SARTHE.

Le Conseil Municipal donne son accord pour les négociations en vue de la cession de ce bien communal.

Il autorise Madame Sylvie LECOURT à effectuer ces négociations.

6 : BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°2

La décision modificative suivante est acceptée :

SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
	OPERATIONS NON AFFECTEES	11 900,00					
274	Prêts		11 900,00				
	153 - CANTINE SCOLAIRE MORANNES	-			153 - CANTINE SCOLAIRE MORANNES	9 167,00	
2315	Installations, mat et outil techniques		-	1322	Subvention Région		9 167,00
	208 - VOIRIE ET MATERIEL CHEMIRE DAUMERAY MORANNES	- 2 733,00					
2315	Installations, mat et outil techniques		- 2 733,00				
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	9 167,00			TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	9 167,00	

7 : BUDGET IRRIGATION – DECISION MODIFICATIVE N°1

Sans objet – retirée de l'ordre du jour.

8 : REDEVANCE RODP LRT 2021

Le conseil sollicite le montant maximum de redevance pour l'année 2021. Cette redevance payée par ORANGE à la commune représente la somme de 6.860,65 €.

9 : COMPLEMENT D'ADRESSAGE

En complément de la délibération N° 2021-049 du 7 JUIN 2021, le Conseil Municipal crée les noms de voies suivants :

- place du Camping (MORANNES)
- rue des Peupliers (DAUMERAY)
- rue des Pruniers (DAUMERAY).

Fait à Morannes sur Sarthe – Daumeray
Affichage le 18 octobre 2021.
Le Maire,

Jean-Marie CARROEN

